

de la France à la présidence de l'Union Européenne, bien des la viabilité et l'avenir de la construction européenne.

La logique de l'élargissement, prévu à terme à 30 Etats-membres, rend clairement caduque toute idée d'Europe fédérale supranationale, toutes les fonctions ne pouvant être assumées immédiatement et complètement par tous. De plus, celle-ci ne correspond pas au désir des peuples de préserver leur identité et leur spécificité.

La perspective de faire de l'espace européen un grand marché ouvert à tous les vents, prend plus de réalité aujourd'hui du fait de la globalisation de l'économie. Ce scénario correspond aux intérêts du capital financier multinationalisé. Il implique la remise en cause des Etats, défenseurs d'une identité sociale et politique des Nations.

Le projet d'une Déclaration européenne des droits fondamentaux, attention qui paraît tout à fait louable au premier abord, cache en vérité un projet politique plus contestable : conduire à une justice fédérale européenne passant au-dessus des justices nationales et s'imposant aux Etats. Il s'agit d'évoluer vers un modèle à l'américaine où la régulation sociale est assurée par le marché et les tribunaux, évinçant la politique et le pouvoir des citoyens. C'est la prétendue « démocratie contentieuse » opposée à la République.

## **POUR UNE AUTRE VISION DE L'EUROPE**

**Une Europe européenne** qui refuse d'être le relais de la mondialisation libérale et qui fondée sur la légitimité des nations, fait le choix de coopérations renforcées entre Etats.

**Une construction confédérale** qui permettrait des coopérations renforcées dans de nombreux domaines pour les Etats qui le désirent : recherche, transports, environnement, politique industrielle, espace, énergie nucléaire, etc.

**L'Euro comme monnaie commune**, mais avec préservation des monnaies nationales.

**Le choix d'un axe Paris-Berlin-Moscou d'émancipation de l'Europe européenne.** Partant d'une coopération Franco-Allemande, il devra s'élargir avec le retour de la Russie comme acteur à part entière de la vie internationale pour faire émerger un pôle européen autonome et contribuer à la construction d'un monde multipolaire.

**Une rénovation des institutions** pour renforcer la démocratie et les liens avec les institutions nationales issues du suffrage universel.

**Pour assurer le succès de la gauche, rejoignez le Mouvement Des Citoyens**

Nom Prénom : ..... Tel : .....

Adresse: .....

Ecrire : MDC - 9, rue du Faubourg Poissonnière – 75009 Paris

Site internet : [www.mdc-france.org](http://www.mdc-france.org)

## POUR UN DROIT D'INGERENCE DES CITOYENS DANS LES POLITIQUES ECONOMIQUES,

Le 31 mars dernier, le président de ABB-ALSTOM POWER confirmait le plan de suppression de 10 000 emplois dans le groupe.

Michelin hier, Alstom aujourd'hui, qui demain ? Le Mouvement des Citoyens refuse d'entériner, au nom de la rentabilité financière et d'une « économie ouverte où la concurrence est libre » (article 3A du traité de Maastricht), un tel déclin industriel de la France.

Dans la continuité des analyses et des critiques déjà formulées de la construction européenne les députés MDC n'ont pas voté le projet de loi sur les nouvelles régulations économiques, présenté en première lecture à l'Assemblée Nationale par le Ministre de l'Economie.

Considérant que la régulation consiste à rendre aux pouvoirs publics un certain contrôle sur les concentrations industrielles et leurs conséquences sociales, **le MDC se prononce pour un droit d'ingérence des représentants élus des citoyens dans les affaires économiques.**

A l'occasion du débat parlementaire qui a eu lieu à l'Assemblée Nationale sur les nouvelles régulations économiques, et afin d'ancrer solidement à gauche le texte du gouvernement, les députés du Mouvement des citoyens ont proposé les mesures suivantes.

- Une taxe dite Tobin sur les mouvements de capitaux lesquels contribuent très largement à l'apparition de graves crises financières.
- L'interdiction de licenciements économiques dans les entreprises réalisant des profits telles Michelin ou Alstom.
- Des garanties suffisantes pour les salariés d'une entreprise rachetée, avec notamment un vote du Comité d'Entreprise et la possibilité pour le conseil de la concurrence d'opposer aux opérations de concentration des considérations liées à l'emploi, à l'aménagement du territoire et à la politique industrielle.
- La surveillance du système bancaire par le Ministre de l'Economie. Compétence qui, si l'on veut faire prévaloir l'intérêt général, doit être retirée au Gouverneur de la Banque de France devenu indépendant du pouvoir politique.

De telles mesures sont indispensables pour rééquilibrer au profit des salariés les orientations économiques qui ne cessent d'être favorables aux détenteurs de capitaux et aux marchés financiers. C'est parce qu'elles n'apparaissent pas dans le texte initial que, **seuls dans la majorité plurielle, les députés MDC ont voté contre le projet présenté par Bercy.**

Ce projet devra être, dans les prochaines discussions au Sénat et en retour à l'Assemblée, profondément amendé afin de donner à la Puissance publique les moyens de peser sur les stratégies industrielles des grands groupes.

## POUR UNE INTERDICTION DES LICENCIEMENTS ECONOMIQUES DANS LES ENTREPRISES REALISANT DES PROFITS

